
ADEM-FORMATIONS

Règles de la comptabilité publique

Public :

- Fonctionnaires
- Comptable du secteur privé ou public
- Collectivité territoriale

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Durée : 2 jours

Dates ou période : A définir

Nombre de participants par session : Minimum 1 - Maximum 12

Modalités et délais d'accès

Inscription à réaliser au moins 10 jours avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation effectuée sur site dans les locaux du client ou en distanciel

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 01 88 33 67 46

Tarifs : - À partir de 1200€HT

Objectif de la formation et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Appréhender les spécificités de la gestion budgétaire et comptable publique
- Maîtriser l'ensemble du processus d'élaboration budgétaire
- Maîtriser le processus d'exécution budgétaire en dépenses et en recettes
- Comprendre les différentes opérations réalisées par l'agent comptable
- Connaître les différentes maquettes présentées dans plusieurs instructions

Mise à jour le 02/01/2023

ADEM - 75 av. Parmentier - 75011 PARIS - ☎ : 01 88 33 67 46 - Port : 06 85 40 15 21

NDA 11752552475 | SARL au CAPITAL DE 7 622€ | RCS Paris B 403 133 069 | SIRET 403 133 069 00027 | NAF 8559A

ADEM-FORMATIONS

Programme

Introduction à la formation : Approche globale de la comptabilité publique

- Introduction aux fondamentaux de la comptabilité publique
- Énoncé des différentes instructions ministérielles et mise au point sur la hiérarchie des Lois
- Présentation de l'ordonnateur et des particularités du comptable public
- Retour sur la séparation des rôles entre l'ordonnateur et le comptable et le synoptique du vocabulaire de la comptabilité publique

Comprendre le référentiel comptable et budgétaire propre à la comptabilité publique

- Panorama des principes budgétaires et présentation de la comptabilité budgétaire
- Présentation de la comptabilité analytique : en quoi consiste ce système d'information comptable ?

Comprendre le processus d'élaboration budgétaire pour analyse de la performance globale

- Mise au point et explications sur les autorisations budgétaires (toutes instructions)
- Appréhender les modalités de définition du budget
- Les autorisations budgétaires pour les collectivités territoriales et les autorisations budgétaires en M4
- Le caractère évaluatif des crédits et la liste des crédits limitatifs pour les EPS
- Les quatre enveloppes budgétaires de la LOLF applicables en GBCP et la justification au premier euro (JPE)

Le processus d'élaboration budgétaire : DOB, DM / BR (toutes instructions)

- Comprendre le débat d'orientation budgétaire (DOB) pour les collectivités territoriales et pour la M14
- Focus sur les décisions modificatives en collectivité territoriale et pour les EPS et ESMS
- Comprendre le fonctionnement du budget rectificatif d'urgence (BRU)

Maîtriser l'exécution budgétaire des dépenses et des recettes

- Appréhender les différentes phases du processus d'exécution budgétaire en dépense

Mise à jour le 02/01/2023

ADEM - 75 av. Parmentier - 75011 PARIS - ☎ : 01 88 33 67 46 - Port : 06 85 40 15 21

NDA 11752552475 | SARL au CAPITAL DE 7 622€ | RCS Paris B 403 133 069 | SIRET 403 133 069 00027 | NAF 8559A

ADEM-FORMATIONS

- Explications sur l'engagement juridique (EJ) et la procédure du service fait (SF)
- La facturation électronique et la liquidation puis le mandatement pour transmission à l'agent comptable
- Qu'est-ce que le délai global de paiement (DGP) ?

Assimiler les règles concernant les états courants des dépenses de l'ordonnateur

- La situation budgétaire périodique : le suivi des consommations de crédit
- L'état des charges à payer : les Services Faits non facturés
- L'état des engagements en cours : le suivi des commandes non exécutées (pas de Service Fait)

Maîtriser l'exécution des recettes chez l'ordonnateur

- Assimiler le contenu des titres de recettes exécutoires
- Mise au point sur la transmission des titres de recettes au comptable
- Établir les recettes perçues avant émission de titre (P503)

Réaliser les opérations d'exécution chez l'agent comptable

- Prendre connaissance du référentiel de la comptabilité générale
- Présentation de la comptabilité générale et Des principes comptables
- Les différents postes comptables du compte de résultat et du bilan ainsi que le détail des différents Tiers
- Focus sur le compte de résultat et le bilan

Développer ses connaissances sur la gestion des immobilisations et des amortissements

- La définition d'une immobilisation et leur évaluation
- En quoi consistent les subventions d'investissement (immobilisation)
- Définition des amortissements : en quoi cela consiste-t-il ?
- Réaliser les amortissements en M4, M21 et en GBCP

Présentation des rattachements et de clôture de fin d'année

- Présentation du rattachement annuel des charges et produits
- Panorama des opérations quotidiennes ou réelles chez l'ordonnateur
- Les opérations chez l'ordonnateur d'ordre budgétaire (OOB) ou semi-budgétaire (OSB) et les opérations non budgétaires (ONB) chez le comptable

Maîtriser les procédures de rattachement annuels (Toutes instructions)

- Appréhender les charges à payer pour l'instruction M4, la M21 et pour la GBCP

Mise à jour le 02/01/2023

ADEM - 75 av. Parmentier - 75011 PARIS - ☎ : 01 88 33 67 46 - Port : 06 85 40 15 21

NDA 11752552475 | SARL au CAPITAL DE 7 622€ | RCS Paris B 403 133 069 | SIRET 403 133 069 00027 | NAF 8559A

ADEM-FORMATIONS

Réaliser la maquette budgétaire et les états financiers

- Les trois tableaux budgétaires de l'ordonnateur en GBCP
- Exemples de tableaux budgétaires
- Les tableaux soumis au vote en GBCP : autorisations d'emplois, autorisations budgétaires et l'équilibre financier

Savoir comment dresser la maquette du budget primitif (BP)

- Exemples de tableaux budgétaires
- Appréhender les modalités de vote et présentation générale du budget
- La section d'exploitation (SE) et la section d'investissement (SI)

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)

- Comprendre le rôle du compte de résultat principal
- La CAF, le tableau de financement prévisionnel et les annexes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas
- Exercices pratiques
- Support **formation comptabilité publique**
- Présentation, brainstorming et réflexions de groupe

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Mise à jour le 02/01/2023

ADEM - 75 av. Parmentier - 75011 PARIS - ☎ : 01 88 33 67 46 – Port : 06 85 40 15 21

NDA 11752552475 | SARL au CAPITAL DE 7 622€ | RCS Paris B 403 133 069 | SIRET 403 133 069 00027 | NAF 8559A

ADEM-FORMATIONS

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Mise à jour le 02/01/2023

ADEM - 75 av. Parmentier - 75011 PARIS - ☎ : 01 88 33 67 46 – Port : 06 85 40 15 21

NDA 11752552475 | SARL au CAPITAL DE 7 622€ | RCS Paris B 403 133 069 | SIRET 403 133 069 00027 | NAF 8559A